



Le 19 octobre 2017,

A l'attention de Madame la Rectrice de l'académie de Créteil,  
S/C Madame la Cheffe du service académique d'information et d'orientation,  
S/C Monsieur le Directeur des ressources humaines,  
S/C Mesdames, Messieurs, les Chefs d'établissements pilotes pour la MLDS

Objet : les personnels permanents de la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire (MLDS)

Madame la Rectrice,

En l'absence, ce jour, de date effective d'un groupe de travail avec le service des ressources humaines, pourtant prévu suite à l'audience du 6 décembre 2016, puis confirmé le 5 septembre 2017, et demandé par la CGT et le SNES FSU, les organisations syndicales demandent une date et la tenue d'un GT prévu en conformité :

- avec le texte national NOR : MEN H1619205C, circulaire n° 2016-12 du 30-12-16 durant l'audience du 11 octobre 2017 ;
- le B.O. qui doit permettre l'édition d'une circulaire académique de gestion des personnels de la MLDS, en conformité avec le décret n°215-1087 du 28 août 2015 portant régime indemnitaire spécifique en faveur des personnels exerçant dans les écoles ou établissements relevant des programmes « Réseau d'éducation prioritaire renforcée » et « Réseau d'éducation prioritaire » et au B.O. du 5 janvier 2017 quant au régime indemnitaire et ORS dus aux collègues.

Ceci afin que, plus jamais, les coordonnatrices et coordonnateurs conseil ne se retrouvent dans les situations intolérables de mauvais traitement, quels que soient les statuts.

Les titulaires et les contractuel-le-s permanent-e-s pour la MLDS ont eu à faire face cet été, et à nouveau à cette rentrée, à des retraites sur salaires, prime sans aucun document à proposer à leurs gestionnaires respectifs qui répondent ne pas avoir de consignes claires les concernant. Ils·Elles sont géré·e-s par six DPE, selon les corps auxquels ils·elles appartiennent.

Les contractuel-le-s n'ont pas été repris à l'échelon (aujourd'hui niveau) et à l'indice qui leur avait été promis lors de l'entretien d'embauche. Ils·Elles ont des contrats d'enseignant-e-s. Ils·Elles ne sont pas tou·te-s classé·e-s selon les diplômes qu'ils·elles possèdent. La reprise d'ancienneté demeure aléatoire.

Pour certain·e-s, ils·elles ont signé des contrats caducs à cette rentrée : mauvaise catégorie et indice. Ils·Elles n'ont pas eu de salaire plusieurs mois durant faute de signer leur contrat en temps et en heure.

Les contractuel-le-s se sont vu·e-s retirer 69 points d'indice de la grille salariale (des enseignant-e-s), intégrés aux salaires bruts en lieu et place de la prime ISOE et de l'indemnité compensatoire à la fonction des coordonnateurs·trices, en baisse depuis 2007/2008, sans compter la réduction au fur et à mesure de l'enveloppe des indemnités de déplacement auxquelles tout·e-s avaient droit.

Cet été, certain·e-s titulaires et contractuel-le-s se sont vu·e-s défalquer d'un coup et sans préavis les primes versées pour l'année scolaire entière. Idem pour les titulaires qui se sont vu·e-s enlever l'IFTS.

Les personnels permanents locaux, au nombre de 36 à Créteil, exigent un traitement correct et des conditions de travail sereines.

***Dans l'académie de Créteil, en 2016-2017, c'est près de 5057 élèves repéré·e-s en entretien de situation. 2655 sont envoyé·e-s aux réseaux FOQUALE des districts. 1759 sont pris en***

**charge dans les actions spécifiques de la MLDS mises en place, avec le concours des acteurs sur la base du volontariat d'équipes d'enseignant-es et/ou CPE. La prise en charge des élèves dans les actions ne représente qu'une partie du travail des personnels permanents. Les différentes activités sont déclinées dans le référentiel (B.O. n° 29 du 21-7-2016).**

*Chiffres issus de la réunion académique du 28 octobre 2017 des réseaux au lycée Germaine TILLION du Bourget (93) en présence de la CSAIO, des DASEN, des coordonnatrices académiques et départementales.*

La CGT rappelle qu'elle a déposé un préavis de grève dans la fonction publique le 19 octobre 2017.

Veillez croire, Madame La Rectrice, en notre attachement sincère au service public d'éducation.

Pour le SNES/FSU  
Martine Clodoré



Pour la CGT Educ'Action  
Charlotte Vanbesien

